« Les bâtiments vont tous vers leur ruine, même les meilleurs du monde. On ne peut jamais conserver en l'état : pour conserver, il faut transformer. »
Paul Chemetov architecte et urbaniste

« Mettez des gens ensembles, et ils créeront un supplément collectif de plaisir ; mettez des édifices ensembles, les contemporains à côté des anciens, et ils donneront collectivement un plaisir visuel qu'aucun ne pourrait donner seul. »
Gordon Cullen architecte

« Le mot patrimoine est double, il indique ce qu'on hérite et ce qu'on va laisser. »
« Un paysage urbain ne possède pas en lui-même sa dimension patrimoniale. C'est le regard des citadins, à un moment donné, qui lui confère ce statut. Et ce regard est éduqué par toute une culture ambiante. Il est également intellectualisé par des références, des effets de mode, des habitudes, des jugements de "spécialistes". »
Thierry Paquot philosophe

« Dès lors qu'il cessera d'être l'objet d'un culte irraisonné et d'une "mise en valeur" inconditionnelle, ni relique, ni gadget, l'enclos patrimonial pourra devenir le terrain sans prix d'un rappel de nous-mêmes à l'avenir. »
Françoise Choay historienne

« Il faut savoir respecter, avec ce sens pratique qu'avaient les anciens, en sachant distinguer ce qui nous est utile. Qu'est-ce que l'on doit préserver ? Parce que la ville vivante est le contraire de la ville fossile. La ville vivante est faite de transformations, de rénovations, de démolitions, de conservations… »
Rui Ramos Loza architecte

« Être moderne, c'est faire la meilleure utilisation de notre mémoire, et prendre le risque de l'invention. »

« Rendre de l'espace au logement, c'est créer de la surface mais aussi du volume, de la lumière, une échelle différente permettant d'échapper aux organisations spatiales traditionnelles. »
Jean Nouvel architecte

« Plus forte est l'identité, plus elle emprisonne, plus elle résiste à l'expansion, à l'interprétation, au renouveau, à la contradiction. Elle ressemble à un phare : fixé, surdéterminé, il ne peut ni changer d'emplacement ni modifier le signal qu'il émet sans risquer de déstabiliser la navigation. »
Rem Koolhaas architecte

« "Construire le vide" posait donc la nécessité de penser la forme de la ville en pensant d'abord cette géométrie spatiale existant entre les solides construits, et, à partir de là seulement, d'appréhender les objets, la matière de l'architecture.
En regardant la ville et l'architecture, je me suis mis à considérer le vide, avant même de considérer les objets : à voir le vide, c'est-à-dire ce milieu impalpable qui sépare les choses et dans lequel nos corps évoluent. »
Christian de Portzamparc architecte

MÉMOIRE / PROJET / HISTOIRE / MODERNITÉ / QUOTIDIENNETÉ / MONUMENTALITÉ / DIVERSITÉ / HABITER / DENSITÉ / PARTAGE / MIXITÉ / INTIMITÉ / CONVIVIALITÉ / ADJONCTION / SUBSTITUTION / RÉVÉLATION / PAYSAGE / PRIVÉ / PUBLIC / AUTONOMIE / VOISINAGE / CRÉATION / INVENTION / ÉVOLUTION / RESPIRATION / UTILITÉ / FLEXIBILITÉ / INDIVIDUALITÉ / COLLECTIF / COMPLEXITÉ / TRANSPARENCE / CONFORT / LUMIÈRE / CIEL / DEDANS / DEHORS / MOBILITÉ / CONTEMPORANÉITÉ

S'il y a à apprendre de la ville ancienne, telle qu'elle s'est constituée dans nos sociétés, c'est ce rapport qu'elle entretient avec des valeurs fondamentales telles la densité, la mixité, la qualité des espaces publics, ou, dit autrement, l'existence de ce tiers espace qui permet d'instaurer des valeurs communes, qui ne relèvent pas seulement de la fonctionnalité mais encore de la dilection.
Le temps, agissant comme un filtre, a fait que de chaque époque ont été conservés, dans les centres-villes historiques, des éléments essentiels valant aussi bien par leur singularité que par leur universalité. S'il est absurde de tourner le dos au(x) passé(s) de la ville, l'attitude qui consisterait à « patrimonialiser », muséifier, momifier ses centres historiques pour les figer en conservatoires d'où l'intensité et la turbulence auraient disparu, est de même tout à fait dénuée de sens. La dissociation qui verrait une ville contemporaine, reflet de valeurs intellectuelles, culturelles et sociales actuelles, s'isoler de ses racines anciennes dans la négation des richesses, faites de continuités, mais aussi de ruptures, qui constituent le tissu et l'identité multiples de la cité historique, est d'une certaine manière tragique. Imaginer qu'une architecture d'aujourd'hui ne puisse entretenir avec ses aïeules les mêmes liens de complémentarité, de liberté et de réciprocité qui nourrissent les relations entre les générations humaines, est contre nature. Cela équivaudrait alors à penser qu'un édifice contemporain, parce qu'il serait implanté à proximité d'un monument ou d'un bâti anciens, serait susceptible de le « souiller », d'en détériorer la beauté ancestrale. Cela signifierait aussi que la création architecturale actuelle ne peut en aucun cas s'inscrire dans le tamis précieux des temporalités passées et à venir, et que ces temps de la ville, désormais clos, ne puissent plus accueillir la diversité et poursuivre l'histoire de l'invention dans une exigence de qualité pareille à celle des siècles passés.
arc en rêve centre d'architecture dédié à la création contemporaine, s'implique tout naturellement dans l'appel à idées d'*in*Cité, et dans la recherche de la juste place de l'architecture de demain – notre futur patrimoine – dans la construction de la ville sur elle-même. La splendeur de Bordeaux est d'invention d'une forme urbaine et d'une excellence architecturale. arc en rêve s'emploiera à poursuivre cette aventure de la culture que ni le temps ni la peur du vif ne sauraient arrêter.

François Barré
président d'arc en rêve centre d'architecture

Il s'agit de l'historicité de l'acte même d'inscrire un nouveau bâtiment dans un espace déjà construit qui coïncide largement avec le phénomène de la ville, laquelle relève d'un acte « configurant » relativement distinct selon la différenciation entre architecture et urbanisme. C'est au cœur de cet acte d'inscription que se joue le rapport entre innovation et tradition. De même que chaque architecte se détermine par rapport à une tradition établie. Et, dans la mesure où le contexte bâti garde en lui-même la trace de toutes les histoires de vie qui ont scandé l'acte d'habiter des citadins d'autrefois, le nouvel acte « configurant » projette de nouvelles manières d'habiter qui viendront s'insérer dans l'enchevêtrement de ces histoires de vie déjà échues. Une nouvelle dimension est ainsi donnée à la lutte contre l'éphémère : elle n'est plus contenue en chaque édifice mais dans leur rapport les uns aux autres.
[…]
Il en va ici de la chose construite comme du texte littéraire. Dans les deux cas, il y a compétition entre les deux types de mémoire. Pour la mémoire-répétition, rien ne vaut que le bien connu, et le nouveau est odieux ; pour la mémoire-reconstruction, le nouveau doit être accueilli avec curiosité et le souci de réorganiser l'ancien en vue de faire place à ce nouveau. Il ne s'agit pas moins que de défamiliariser le familier et de familiariser le non-familier. C'est sur cette lecture plurielle de nos villes que je voudrais terminer.

Paul Ricœur
philosophe
extrait de Paul Ricœur, « Architecture et narrativité », *Urbanisme* n°303, nov. / déc. 1998

L'OUVRAGE SANS MAÎTRISE
Hormis les équipements, dans les villes anciennes, la commande est très fractionnée et relève du conformisme de propriétaires peu ambitieux en matière d'architecture. Lorsqu'elle prend de l'ampleur, elle émane des organismes d'aménagement, de promotion ou du logement social. Sauf rare exception, la préoccupation des commanditaires est également éloignée de la problématique architecturale. Faute de culture architecturale, elle est déterminée par la vision utilitariste des contraintes – prix plafond, normes, gestion et entretien – qui ont toujours existé sans pour autant réduire l'architecture à un état de « construction + surcoût ». Pour la maîtrise d'ouvrage, l'architecture, comme l'urbanisme, relèvent ainsi de domaines inconnus et quelque peu… dédaignés. Or, la qualité du projet suppose autant un maître d'œuvre compétent qu'un homologue, maître d'ouvrage, cultivé. Cette même faiblesse de la commande se retrouve en amont, auprès des collectivités qui élaborent des documents réglementaires sans « idée de ville » et sans projet urbanistique, ou bien des appareils techniques, normatifs qui se contentent d'une « culture » même techniquement peu élaborée, réduite à la reproduction de normes, standards et procédés. L'architecture, mais aussi l'invention technique moderne, en sont les grandes absentes.

LE REPLI
Sur le « terrain », ce sont les projets émanant des pétitionnaires qui fixent le niveau du débat. Les dossiers examinés dans les espaces protégés conduisent à constater que, faute de pouvoir (et devoir) se substituer au pétitionnaire et au maître d'œuvre, le rôle de celui qui a la charge de gérer l'équilibre d'ensemble se réduit le plus souvent à éviter des « dérapages » qui sont loin de correspondre à cette « dérogation créatrice » tant souhaitable. L'imitation s'avère alors le palliatif le plus facile à expliquer. Ainsi, le débat n'est pas sur les principes : nul n'est contre le cours de l'histoire ou la modernité. Mais, pour prendre le langage du métier, il y a de « bons projets » et de « mauvais projets », ces derniers formant l'écrasante majorité.
Dans cette logique et face à la pauvreté de la proposition majoritaire, les règlements adoptent des attitudes de précaution, alors que leur rôle serait de permettre la dérogation créatrice dans la règle commune. […]

Alexandre Melissinos
architecte
extrait du rapport « Mémoire et projet. Les conditions de l'intervention architecturale » dans *Les Espaces protégés*. Synthèse des travaux du groupe de réflexion animé par Joseph Belmont de janvier à juillet 1997, sous l'égide de François Barré, directeur de l'Architecture et du Patrimoine de 1998 à 2000.

L'architecture contemporaine en secteur sauvegardé ne doit pas être regardée comme un problème et encore moins comme un tabou. C'est juste une question de travail, un travail d'architecture qui fasse le lien entre le génie d'une époque, la nôtre, et le génie d'un lieu, la ville historique. La ville historique est faite de l'addition de chaque époque dans des contextes géographiques culturels et économiques qui dégagent des logiques et en écartent d'autres.
À certains moments de l'histoire, les génies fondateurs (tracés, monuments, modèles d'architecture) impriment leur marque, donnent la note autour de laquelle se compose la mélodie de l'architecture au quotidien.
C'est ainsi que se tisse une ville qui n'est jamais finie, que l'on peut certes compléter « à la manière de » ; mais avec quelle certitude de justesse ?
L'attitude qui consiste à proposer des solutions contemporaines ne me semble pas moins naturelle, surtout lorsqu'elle répond à des modes de vie nouveaux. La ville ancienne n'est pas un lieu figé, sous vide, où l'on s'arrêterait de respirer !
Il est d'ailleurs frappant de constater que de nombreux architectes vivent et travaillent dans le cœur des villes et combien la culture citadine mélange respect du passé et recherches d'innovation.
Puisse cette confrontation être créatrice et stimulante sans jamais oublier que le patrimoine architectural se fait rare et que pour le transmettre aux générations suivantes il faut avoir conscience de sa fragilité.
Mais dans cette histoire de l'architecture qui se poursuit, faisons confiance aux architectes pour écrire encore de belles pages dans le cœur historique des villes !

François Gondran
architecte des Bâtiments de France, chef du service départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde.

inCité
Bordeaux La Cub

arc en rêve centre d'architecture bordeaux

CRÉATION ARCHITECTURALE ET INNOVATION URBAINE DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE BORDEAUX

APPEL À IDÉES ORGANISÉ À L'OCCASION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION D'*IN*CITÉ NÉE EN 1957 SOUS LE NOM DE SBUC (SOCIÉTÉ BORDELAISE MIXTE D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION)

exposition
du jeudi 18 octobre 2007
au dimanche 6 janvier 2008
accès libre
tous les jours sauf lundi et jours fériés
de 11h à 18h
nocturne le mercredi jusqu'à 20h

visites commentées sur rendez-vous
le mercredi de 18h à 20h
et le mardi, jeudi et vendredi
de 12h à 14h
contact : 05 56 52 78 36

table ronde
avec
Alain Juppé maire de Bordeaux
Hugues Martin président d'*in*Cité
François Barré président
d'arc en rêve centre d'architecture
François Gondran chef du service
départemental de l'Architecture
et du Patrimoine de la Gironde
Sophie Courrian vice-présidente et
Pascal Teisseire secrétaire, ordre des
architectes d'Aquitaine
et les architectes participants
à l'appel à idées :
Christophe Hutin
Duncan Lewis
Jan de Vylder Architecten
Manuel Aires Mateus
Fabre/ de Marien
La Nouvelle Agence
jeudi 29 novembre 2007 à 17h30

droit d'entrée Entrepôt
selon les conditions en vigueur
plein tarif : 5€ / tarif réduit : 2,50€
demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, groupe + de 10 personnes, passeport « bienvenue à Bordeaux »
gratuit *: –18 ans, étudiants, groupes scolaires avec accompagnateurs, handicapés, passeport « Bordeaux découverte »*

accès
tram : ligne B, station CAPC ;
ligne C, station jardin public.
parkings : Cité Mondiale,
Quinconces et Jean-Jaurès

conférences
cycle mensuel le jeudi à 19h
auditorium à l'Entrepôt
(entrée libre)

éditions
affiches, cartes postales, catalogues.
(arc en rêve / Birkhäuser / Actar /
Le Moniteur, éditeurs)

animations
proposées aux écoles
maternelles et élémentaires,
collèges et lycées,
centres sociaux et de loisirs
sur inscription

administration
du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 19h

presse - relations publiques
contacts : 33 (0)5 56 52 78 36

informations
33 (0)5 56 52 78 36
info@arcenreve.com
www.arcenreve.com

l'appel à idées d'*in*Cité

Cet appel à idées, lancé à l'initiative d'*in*Cité et animé par arc en rêve centre d'architecture, a l'ambition d'anticiper les multiples évolutions possibles du centre historique, en faisant le pari de la création contemporaine, en privilégiant la qualité de l'habitat, en travaillant la mémoire, en plaçant les habitants au cœur du projet.
Les réponses sont là pour enrichir la réflexion et le dialogue entre les différents acteurs autour des trois enjeux :
> interroger la notion de patrimoine,
> interroger la forme urbaine de l'îlot,
> faire de l'architecture contemporaine,
en intégrant un objectif de développement durable.
Faire projet pour le centre historique, c'est donner à réfléchir l'habiter, autrement dit, engager une démarche de conception réflexive sur l'habiter – vivre, demeurer et être en mouvement.
Cet appel à idées est une invitation à imaginer de multiples histoires de vie qui n'existent pas encore dans des espaces déjà construits.
Fondatrices du processus de projet engagé par la Ville de Bordeaux, sous la conduite d'*in*Cité, les propositions nourriront les projets à développer dans le cadre de l'aménagement opérationnel.

Francine Fort
directrice d'arc en rêve centre d'architecture

exposition produite par
***in*Cité**
Hugues Martin *président*
Alain de Chilly *directeur général*

exposition conçue et réalisée par
arc en rêve centre d'architecture
François Barré *président*
Francine Fort *directrice générale*

commissariat
arc en rêve centre d'architecture
Michel Jacques *architecte*
commissaire de l'exposition, scénographe
assisté de
Charlotte Hüni *développement des projets*
Alan Gentil *architecte, pour la réalisation*
Cyrille Brisou *designer, pour la réalisation scénographique*
Emmanuelle Maura et **Marie-Christine Mendy**
assistées de **Émeline Vivier**, *pour le graphisme*

collaborations spéciales
> pour *in*Cité
Marianne Bacqué *directrice de l'aménagement*
Anne Boyer *architecte, responsable du pôle études et programmation*
> pour arc en rêve centre d'architecture
Véronique Siron *architecte, pour l'analyse des réponses et les textes de l'exposition*
Julie Saint André *pour l'assistance rédactionnelle*
Alan Gentil, Emmanuelle Maura
pour les photographies / cimaise centre historique Bordeaux

50 ans d'*in*Cité

Oui, nous devons protéger notre patrimoine.
Non, cela n'empêchera pas la ville d'évoluer...
Les effets de l'ambitieux programme de renouvellement du centre historique, confié à *in*Cité en 2002, sont déjà visibles. Pour mener ces démarches, il faut être à l'écoute et accompagner au plus près les habitants, les propriétaires, les investisseurs ; il faut également innover pour proposer des réponses architecturales qui apportent plus de confort, plus de lumière, des logements et des espaces publics plus agréables et plus confortables à vivre, dans ce territoire soumis à des contraintes importantes. Il s'agit donc d'aller vers l'innovation réglementaire et architecturale, dans un projet urbain durable.
Alain Juppé maire de Bordeaux

***in*Cité fête ses 50 ans**
Fondée en 1957 sous le nom de la Sbuc (Société bordelaise mixte d'urbanisme et de construction), *in*Cité relance en 2003 son activité de constructeur, aménageur et gestionnaire, sur le territoire de l'agglomération bordelaise jusqu'à Sainte-Eulalie.
La Ville de Bordeaux a alors confié à *in*Cité une mission pour la revitalisation du centre historique. Le centre historique de Bordeaux, un large territoire qui dépasse les limites du secteur sauvegardé et représente l'héritage identitaire de la ville et de la métropole.
Au-delà de la nécessaire rénovation du bâti, il s'agit aujourd'hui de développer une offre résidentielle diversifiée pour répondre à une nouvelle demande.
Nous voulons offrir un habitat contemporain au service des modes de vie actuels, renforcer l'attractivité du centre-ville et la mixité sociale, accueillir la modernité des usages urbains, conjuguer en somme le patrimoine au temps présent pour qu'il fasse bon vivre dans un centre historique actif, convivial et habité.
Hugues Martin président d'*in*Cité

La ville ancienne, dans sa beauté et sa singularité patrimoniales, doit et peut être respectée dans son intégrité en accueillant la création architecturale qui lui permettra aussi de continuer à vivre avec les qualités de confort pour habiter aujourd'hui en centre urbain. En ayant très présente à l'esprit cette préoccupation essentielle du développement durable, de la création respectueuse et sans pastiche, *in*Cité a choisi de faire appel au talent des architectes en organisant cet appel à idées portant sur deux îlots (Nérigean et Carpenteyre), significatifs de problématiques courantes à Bordeaux.
Cet appel à idées témoigne de notre désir d'ouvrir un espace de dialogue entre les Bordelais, les architectes et les élus. J'ose espérer qu'il sera le moteur efficace d'objectifs en lesquels nous croyons, et que nous continuerons à porter dans les années à venir.
Alain de Chilly directeur général d'*in*Cité

exposition du jeudi 18 octobre 2007 au dimanche 6 janvier 2008

CRÉATION ARCHITECTURALE ET INNOVATION URBAINE DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE BORDEAUX

APPEL A IDEES ORGANISE A L'OCCASION DU CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA CREATION D'*IN*CITE NEE EN 1957 SOUS LE NOM DE SBUC (SOCIETE BORDELAISE MIXTE D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION)

inCité
Bordeaux La Cub

arc en rêve centre d'architecture bordeaux

architecture
ville
design

Entrepôt
7 rue Ferrère F-33000 Bordeaux
www.arcenreve.com

tél. 33 (0)5 56 52 78 36
fax 33 (0)5 56 48 45 20
info@arcenreve.com

CRÉATION ARCHITECTURALE ET INNOVATION URBAINE DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE BORDEAUX

APPEL À IDÉES ORGANISÉ À L'OCCASION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION D'*IN*CITÉ
NÉE EN 1957 SOUS LE NOM DE SBUC
(SOCIÉTÉ BORDELAISE MIXTE D'URBANISME ET DE CONSTRUCTION)

l'appel à idées d'*in*Cité

> INTERROGER LA NOTION DE PATRIMOINE

Comment faire évoluer les quartiers historiques, entre mémoire et projet ? Entre la présence de ce qui a été, l'état de ce qui est, la construction de ce qui sera. En quoi le contexte patrimonial peut-il nourrir le travail de projet ? En quoi le travail de mémoire peut-il fonder la démarche de création contemporaine ?
Comment les espaces protégés, soumis à un système réglementaire contraignant, et de surcroît exaltés dans la représentation commune par les replis nostalgiques, peuvent-ils être régénérés ? Comment exercer sur le terrain patrimonial l'acte de construire aujourd'hui sans falsifier l'Histoire, le devoir de penser le futur, fondé sur la culture de la ville ?
Devons-nous, dans le cas présent, exactement reproduire le dessin précédent, obligatoirement revêtir les habits anciens pour habiter le temps présent ?
L'enjeu de cet appel à idées, c'est aussi d'interroger la réglementation. Relire les règles et les reformuler. Ouvrir à des transformations réglées de par l'intelligence créatrice.

> INTERROGER LA FORME URBAINE DE L'ÎLOT

L'îlot est défini par sa limite avec l'espace public (une forme pleine – bâtie, ceinturée par une forme vide – la rue).
Comment faire évoluer la compacité de l'îlot, aujourd'hui non valorisée et le plus souvent inaccessible ?
Comment valoriser la vie dans la profondeur de l'îlot ?
L'évolution urbaine et architecturale des quartiers constitués en îlots doit-elle venir de l'intérieur de l'îlot ? Quelle résonance, quelle incidence a-t-elle alors sur la structure périphérique de l'îlot ? Quelles fonctions et quels usages peut-on projeter – privés, individuels, collectifs, publics… ?
Cet appel à idées permet de questionner le découpage du parcellaire – développer des perméabilités, et par là même, créer de nouvelles perspectives en cœur d'îlot.
Il s'agit aussi d'établir un nouveau rapport à la ville et à la culture de notre époque. Interpréter, recréer les qualités qui accentuent l'urbanité, qui maximisent la citadinité.

> FAIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN INTÉGRANT UN OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'enjeu de la création contemporaine en centre historique – comme ailleurs, sur tous les territoires –, est celui de l'inscription du projet dans son temps. Naturellement, dans l'expression même de son objet. Précisément, en créant des espaces adéquats aux usages de l'habitat et aux pratiques urbaines d'aujourd'hui.
Comment apporter, dans le contexte des quartiers anciens, une réponse pertinente aux problèmes qui ont conduit à leur désaffection, en accueillant les nouvelles formes de vie, en toute authenticité, pour le respect des usagers ?
Comment donner à habiter par un travail de conception qui articule dans les architectures proposées, l'espace à vivre, l'espace à partager, l'espace du mouvement, l'espace utile et l'espace du rêve ?
Tous ces questionnements, sur le logement et le vivre ensemble, font partie intégrante de l'objectif affirmé de créer dans les quartiers centraux les conditions d'un développement durable. Développement durable au sens de l'évolution positive « pour tout l'homme et tous les hommes », en prenant en compte toutes les dimensions sociales, culturelles, économiques, environnementales…

L'îlot
La vie est au centre du projet et, concrètement, un immense jardin commun (3 500 mètres carrés) est aménagé au cœur de l'îlot. Le gardien et le jardinier, tous deux habitants de l'îlot, sont les « véritables chefs d'orchestre de cette expérimentation spatiale de la démocratie ». En périphérie, la structure est très aérienne, transparente, et reprend le rythme des parcelles anciennes.

Habiter
Afin de préserver le patrimoine vivant, la guinguette, véritable institution du quartier, est conservée au rez-de-chaussée. Les architectes prévoient de nombreuses activités culturelles (musique, danse et théâtre), des commerces (bars, restaurants), une crèche, des bureaux. Aux heures d'ouverture des commerces, le public peut accéder au jardin.
Les 103 appartements deviennent traversants avec vue sur le jardin. Les combles peuvent être utilisés pour des duplex.

Architecture contemporaine
Le grand jardin est la clé du projet. Ce n'est ni un jardin public, ni un jardin privé, mais un lieu de partage où chaque habitant est invité à s'investir. En contrepartie, un nouvel immeuble très dense et très contemporain remplace la façade ancienne de la rue Nérigean : il permet en outre d'expérimenter des techniques innovantes en matière de développement durable. Par exemple, des jardins d'hiver donnant sur le grand jardin central assurent lumière, ensoleillement et modulation thermique.

Christophe Hutin architecte, Bordeaux
en collaboration avec **Nicolas Hubrecht**, **Vincent Puyoô**, **Simon Durand** architectes, **Cyrille Marlin** architecte paysagiste, **Pierre Fossey** graphiste

îlot 1 Nérigean

DENSIFIER POUR OUVRIR UN GRAND JARDIN

L'îlot
Les logements anciens du cœur d'îlot sont démolis au-delà d'une longueur de 10 mètres (pour préserver la luminosité). Chaque habitat en rez-de-chaussée peut alors bénéficier d'un jardin en pleine terre. Les surfaces habitables perdues sont compensées par un rehaussement. Pour une meilleure qualité, la densité est revue à la baisse. Le parking souterrain n'est pas envisagé à cause du niveau de l'eau et de la fragilité du sol. Deux parkings en silo mécanique lui sont préférés. L'impact de la voiture est ainsi limité, au bénéfice d'une circulation piétonne : d'anciens accès aux garages sont transformés en portes qui ouvrent sur un réseau de venelles publiques, avec des commerces, des bars, un cinéma…

Habiter
Les 120 logements sont grands et traversants. S'ils sont en étage, ils ont une ouverture : loggia ou balcon. Le design est minutieux. Une attention particulière est portée à la toiture, qualifiée de « canopée urbaine » en référence au sommet des arbres de la forêt équatoriale : elle ne se contente pas d'abriter, mais elle ombre, elle filtre.

Architecture contemporaine
Si l'ancien n'est pas parfait, le nouveau ne sera pas révolutionnaire. Il s'agit de composer une nouvelle géographie urbaine. Le cadre patrimonial est revalorisé au cas par cas par un jeu d'imbrication intime du bâti et du végétal. Par exemple, des jardins verticaux sont enchevêtrés à l'habitat. Les architectures ne se définissent alors plus comme des objets, mais comme des environnements.

Ducan Lewis, Off architecture, Brigitte Cany, Karine Quentin
architectes, Bordeaux

îlot 1 Nérigean

RÉGÉNÉRATION

L'îlot
Tout en respectant la structure en lanières longitudinales du Moyen Âge, des maisons sont construites les unes derrière les autres. Elles sont entrecoupées de patios et s'imbriquent à l'intérieur d'un système de ruelles. Par ailleurs, l'effet produit par l'ensemble de la toiture, comme pliée, cassée, ponctuellement interrompue, est conservé. Enfin, le grand et haut mur aveugle présent sur l'îlot est utilisé comme une parcelle verticale contre laquelle monte un nouveau bâtiment, mince, séquencé par des patios.

Habiter
Les habitations se déclinent donc en maisons individuelles et en appartements dans un nouvel immeuble. Les maisons sont séparées et liées par des patios intermédiaires. Elles sont ainsi directement en lien avec la parcelle historique, sa forme, son sol.
Puis l'immeuble, sur 5 niveaux, offre des appartements en duplex largement ouverts sur des patios intérieurs. Le cinquième étage offre de belles vues sur les toits et au-delà.

Architecture contemporaine
Les maisons et l'immeuble sont robustes. Leur géométrie est affirmée et systématique (fenêtres simples, toutes identiques). Ils restent en pierre naturelle. Les toitures, en tuiles, sont presque flottantes.

Jan de Vylder architecte, Gand
en collaboration avec **Lauren Dierickx**, **Indra Janda**, **Jessica Langerock**, **Sebastian Skovsted**, **Inge Vinck**

îlot 1 Nérigean

TOIT, RUELLES, MURS

SCULPTER LA VILLE

îlot 2 Carpenteyre

Manuel Aires Mateus architecte, Lisbonne

L'îlot
L'architecte considère chaque nouvel édifice comme un fragment mélodique. Il s'insère ici dans un ensemble, où l'accent tonique a déjà été donné : ce qui caractérise le centre historique de Bordeaux, c'est la densité. L'espace libre et la lumière naturelle y sont rares. Dans cet esprit, le projet consiste à utiliser au maximum le volume de l'îlot, à densifier puis à évider, c'est-à-dire soustraire de la matière en taillant des vides. Tout le bâtiment est conçu comme un système de pleins et de vides, qui se correspondent mutuellement. Deux sortes de vides sont envisagés. D'abord une fente, étroite et verticale, dans le sens longitudinal de l'îlot qui produit l'effet d'une fine trace de ciel. Puis un ensemble de patios qui offrent lumière et ventilation naturelles.

Habiter
Cela donne des séquences dans des petites cours très privatives, comme des maisons individuelles. Aux étages, des balcons sont creusés et améliorent la qualité de vie des 21 appartements en cœur d'îlot. Le rez-de-chaussée prévoit des places de stationnement, des commerces, des services. Les piétons y circulent librement. Les appartements des immeubles mitoyens peuvent bénéficier de cette nouvelle composition en s'ouvrant sur les patios.

Architecture contemporaine
La ville est de pierre, massive. Les murs sont épais. L'architecte a préféré ne pas utiliser la pierre calcaire de Bordeaux mais plutôt s'adapter à notre temps en choisissant une pierre artificielle, un béton préfabriqué de même couleur.

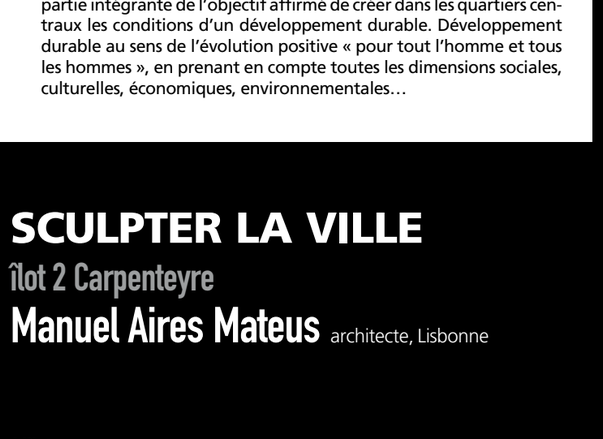

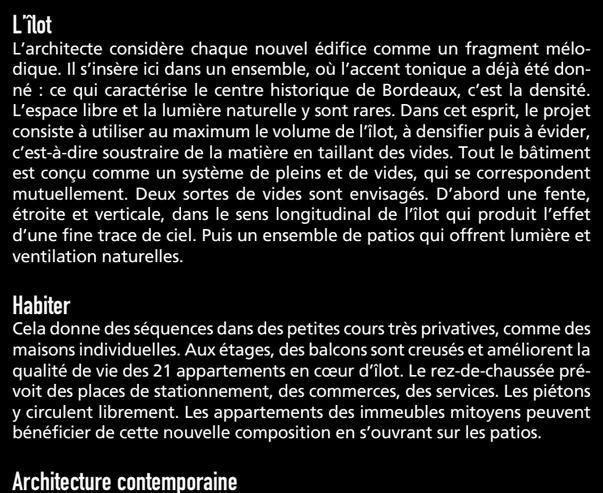

UN ÎLOT-IMMEUBLE

îlot 2 Carpenteyre

Fabre/ de Marien architectes, Bordeaux

L'îlot
La structure de l'îlot date du Moyen Âge et correspond à une division parcellaire ancienne. Les architectes proposent de faire communiquer les parcelles entre elles (dé-parcelliser). Plutôt que d'éclaircir par la destruction, les espaces sont fluidifiés par leur réunion. Tous les murs porteurs sont conservés et 35 percements dans les murs mitoyens permettent la connexion de l'ensemble des parcelles. La densification se fait par l'ajout de nouveaux espaces à vivre (extensions contemporaines déclinées en terrasses, balcons, passerelles et coursives).

Habiter
Tous les types de logements sont envisagés. Leur taille permet d'accueillir des familles. Les 38 escaliers existants permettent de les desservir. Chaque logement bénéficie d'une terrasse ou d'un balcon. L'îlot n'est pas ouvert au public, il appartient à la communauté de ses habitants. Néanmoins, le rez-de-chaussée, trop sombre pour y habiter, devient un espace collectif (places de stationnement, celliers, locaux commerciaux…). Il est accessible par 36 entrées piétonnes et 11 accès pour les automobiles.

Architecture contemporaine
Le quartier a une identité forte. Aussi, vu de l'extérieur, l'îlot doit conserver son aspect actuel. Les innovations s'attachent surtout à améliorer la qualité des espaces à vivre, privilégiant de larges ouvertures, un dégagement de vues, des terrasses et des lieux de vie pour les habitants.

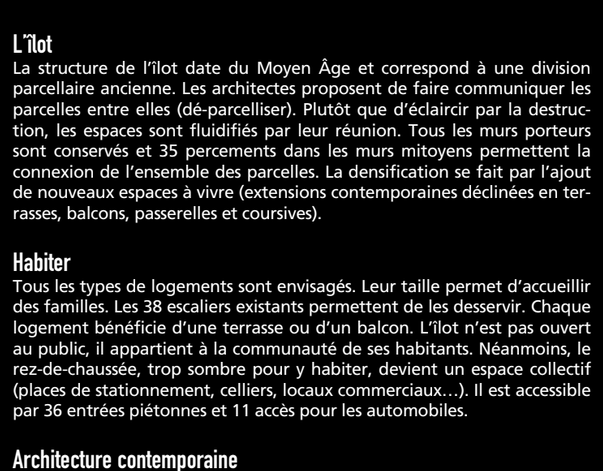

DÉDALE

îlot 2 Carpenteyre

La Nouvelle Agence architectes, Parempuyre

L'îlot
Le cœur d'îlot est abordé comme un socle sur lequel des plots viennent prolonger des bâtiments existants. Les transformations sont visibles depuis la rue car l'ensemble est surélevé. Au premier niveau, les piétons peuvent circuler dans des passages qui mènent à une place centrale et une rue intérieure, claire et protégée. Au rez-de-chaussée, commerces, artisans, logements et places de stationnement cohabitent.

Habiter
La recherche de lumière directe et de silence a guidé les architectes : les appartements sont majoritairement aménagés au plus près du ciel, aux 2e et 3e étages. Les pièces, grandes, ont le charme des vieux appartements, avec des espaces généreux : grande entrée, long couloir, coin lecture… Les locaux professionnels ressemblent à des appartements (point d'eau, balcon). Les espaces communs sont particulièrement soignés.

Architecture contemporaine
Les matériaux choisis sont des écailles en aluminium et des prismes en bois massif. Le cœur d'îlot est ponctué de petits jardins intérieurs. Dans une optique de développement durable, plusieurs principes sont appliqués : filière sèche, isolation extérieure, énergie solaire et récupération des eaux de pluie.

Les enseignements de l'appel à idées

Les deux îlots urbains, support du présent appel à idées, sont proches, mais hors limite du secteur sauvegardé de Bordeaux à l'exception néanmoins de la façade rue Carpenteyre. Ils font par contre partie, et au-delà en sont particulièrement représentatifs, du territoire urbain défini comme centre historique de Bordeaux. Les immeubles constituant ces deux îlots datent majoritairement du XVIIIe et XIXe siècles, de qualité hétérogène.

Le centre historique s'ouvre à des îlots de projets
L'appel à idées donne à voir un large éventail de possibles évolutions, du centre historique.
Face à l'îlot compact et fermé sur rue, les différentes propositions des architectes révèlent un potentiel inimaginable à l'intérieur : oui, on peut inventer, proposer de nouvelles formes d'habitat, créer de nouvelles urbanités.

Variation typologique et restructuration du parcellaire
La liberté donnée par le principe même de l'appel à idées, a permis de montrer qu'en déparcellisant on peut créer des volumes et des formes qui offrent de nouvelles qualités d'habitat.
Alors que la réglementation actuelle est contraignante sur la parcelle, les différentes propositions invitent à une démarche plus large à l'échelle de l'îlot. À travers de multiples combinaisons, elles offrent une vision plus généreuse de l'espace du centre historique.

Revisiter la notion de densité
Les différentes propositions travaillent la densité urbaine. Les uns recréent des mitoyennetés et des perspectives, les autres jouent des emboîtements, entre les pleins et les vides, d'autres, reconstruisent pour réserver un jardin. Tous les projets produisent des formes de compacité et de densité, tout en préservant les qualités d'espace, de lumière, et de perméabilité.
Le caractère de l'îlot et sa densité retravaillée, créent une complexité qui donne de la qualité architecturale et du confort pour le logement.
Comment fabriquer une densité aimable qui vienne rechercher des dialogues, qui négocie avec l'existant plutôt que de donner des règles qui imposent des compositions et des bandes constructives ?
Comment utiliser le foncier pour offrir bien-être et beauté ?

Affirmer la contemporanéité des îlots de vie, pour respecter le patrimoine.
Entre rupture et continuité, les diverses interventions répondent au nécessaire renouvellement de l'existant.
Entre utopie et convention réglementaire, on observe un subtil travail d'actualisation qui ne rompt pas avec l'identité du centre historique, et renouvelle les espaces à vivre.

Penser le centre historique mutable, c'est penser la ville de durable.
La ville historique a muté au fil des décennies. À l'image des modes de vie qui changent, en s'accélérant, le bâti du centre historique peut et doit se remodeler pour s'adapter à de nouvelles formes d'habiter. La mobilité – les mobilités, caractérise(nt) les pratiques urbaines de notre époque. Le projet de revitalisation du centre historique ne peut pas ignorer cette réalité.
Au-delà de la gestion des énergies et du choix des matériaux, l'exercice de la ville durable c'est aussi œuvrer sur la ville qui se refait sur elle-même, la ville qui s'invente pour servir les besoins d'aujourd'hui, pour accueillir tous ceux et celles qui souhaitent vivre dans le centre historique. C'est encore construire en ville une offre résidentielle, alternative à l'étalement urbain.

Partager les espaces et des services communs, en aménageant les interstices de vie privée, pour habiter ensemble.

*in*Cité Bordeaux La Cub

arc en rêve centre d'architecture bordeaux